

## SUGGESTION.

Après les études de Bernheim, de Bérillon, de Van der Elst, de Grasset, de Desplats, de Duret, de Lavrand, de Boissarie, personne à Lourdes n'osera faire appel à la suggestion sans provoquer le sourire d'un homme sérieux et compétent.

Qui sont donc les malades apportés à la grotte ?

De malheureux chroniques, déclarés incurables, vérifiés comme tels, conscients d'être minés par un mal réfractaire à toute opération, ou du moins reconnu inopérable.

Voudriez-vous des faits ? sur les quatre mille étudiés scrupuleusement depuis cinquante ans, j'en cite quelques-uns.

**ALLIAUME.** Garçon de ferme, système nerveux solide, muscles aux fortes attaches, vie en plein air, âge : 27 ans. Constitution comme celle là n'implique pas à première vue : Névropathie.

Le 20 Mai 1907, un taureau l'éventre, mort ne s'en suit point, mais le 14 Juin 1908, trois chirurgiens légistes l'examinent attentivement, car un procès bat son plein ; ne riez pas, il est Normand," et chacun sait qu'en Normandie, le Code de procédure a reçu de tous temps des honneurs mérités. "

Il est Normand, donc procès, donc examen, d'où la conclusion : " Plaie suppurante du bas ventre, contracture permanente, irréductible de trois doigts de la main droite, par suite de la paralysie des muscles du bras droit.

L'état est grave, aussi le tribunal de Falaise accorde au Sieur Alliaume, 7000 francs de dommages-intérêts.

Et nous sommes au 29 Juillet 1908.

Entre temps, Alliaume réfléchit ; il se décide à faire le pèlerinage de Lourdes ; il y arrive le 19 août 1908. Or, ajoute le Docteur Guinier, le 22 août 1908, sous mes yeux, il est guéri subitement de la paralysie, de la contracture et de la plaie.

Là, nulle trace de suggestion, il y en a si peu que la cause est reprise, portée devant une juridiction supérieure, et par un arrêt du 25 Novembre 1908, la Cour d'appel de Caen réduit de 4000 francs les 7000 alloués tout d'abord à Alliaume, par le tribunal de Falaise.